

La Fondation de l'Institut TELECOM pour la formation, la recherche et l'innovation

Dans un monde de plus en plus complexe, globalisé, où le rythme des évolutions technologiques s'accélère, rester à la pointe des technologies de l'information et de la communication constitue un défi permanent.

La recherche, la formation, l'innovation mais aussi la prospective sont les éléments clés pour relever ce défi.

C'est pourquoi la nouvelle Fondation TELECOM s'engage et soutient les actions de l'Institut TELECOM et de ses écoles.

Avoir un temps d'avance dans un monde en pleine mutation et préparer la Société numérique de demain

Un objectif ambitieux pour être à la pointe mondiale de la formation, de la recherche et de l'innovation

25 millions d'euros d'ici à l'horizon 2012 sont nécessaires pour financer durablement les ambitions et la stratégie de l'Institut TELECOM et ainsi :

- > Proposer une offre de formation multiculturelle et d'excellence.
- > Être un leader au niveau de la recherche mondiale.
- > Faire émerger les innovations, créatrices des richesses de la Société de demain.
- > Développer une vision prospective en créant un *Think Tank*.

Au service du développement de l'Institut TELECOM et de ses partenaires

La Fondation propose des programmes structurés autour de quatre grands thèmes : **la formation, la recherche, l'innovation et la prospective**. Grâce à eux, les partenaires de la Fondation ont des services inédits et un accès privilégié à l'expertise de l'Institut TELECOM, aux compétences des écoles et laboratoires, dans un cadre d'échanges et de mutualisation. La Fondation finance également des bourses internationales pour recruter les meilleurs élèves à l'étranger, des chaires d'enseignement-recherche et des projets d'équipement pour la recherche et les écoles.

Quelques programmes

- First, programme d'étude pour les élèves à haut potentiel
- Futur et Ruptures, recherche sur des thématiques de prospective
- Innovation, pour la création d'entreprise et la veille
- *Think Tank* sur le futur numérique

Les plateformes de recherche

Sécurité quantique - Penser 100 Gigabit - Multimédia massif - CapilR- TIC et efficacité énergétique - HadapTIC - *Business games...*



L'Institut TELECOM
en bref :

3 écoles d'ingénieurs :

TELECOM ParisTech, TELECOM Bretagne, TELECOM SudParis

1 école de management :

TELECOM Ecole de management

2 filiales : TELECOM Lille1 et EURECOM

2 écoles associées : ENSPS et ISTASE

Chiffres-clés* :

5 000 étudiants,

600 enseignants chercheurs,

800 doctorants/post-docs/sabbatiques,

1 570 publications scientifiques,

250 créations d'entreprises innovantes

dans les TIC depuis 2000,

5 incubateurs d'entreprise.

* chiffres 2007 hors écoles associées

Devenez partenaire de la Fondation TELECOM

Particuliers et entreprises

Si vous souhaitez mettre l'émergence des technologies au service du développement économique et social, soutenez les projets et programmes portés par le Fondation TELECOM en faisant un don.

Vous êtes un particulier

Bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % sur l'impôt sur le revenu ou de 75 % de déduction sur l'ISF.

Toutes les contributions ont leur importance car il s'agit d'une dynamique qui s'inscrit dans le temps.

Quelques exemples :

Un don de 150 € vous revient à 51 € après l'ISR et à 38 € après l'ISF.

Un don de 1000 € vous revient à 340 € après l'ISR et à 250 € après l'ISF.

Explications :

Si vous n'êtes pas assujéti à l'ISF, vous pouvez choisir d'apporter votre soutien à un projet avec un don de 1 000 €, il ne vous en coûtera que 340 €.

$1000 \times 66\% = 660 \text{ € de déduction de votre impôt sur le revenu.}$

Si vous devez acquitter 750 € d'ISF : vous choisissez d'apporter votre soutien à un projet de votre école avec un don de 1000 €, celui-ci ne vous coûtera que 250 €.

$1000 \times 75\% = 750 \text{ € de déduction d'ISF soit 0 € d'ISF à payer.}$

Dès réception de votre don, un reçu fiscal vous sera envoyé.

NB : La Fondation TELECOM peut aussi recevoir des legs ou des donations exempts de droits de mutation.

Vous êtes une entreprise

Devenez un acteur du futur numérique en devenant partenaire de la Fondation TELECOM et bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons*

Différentes possibilités de partenariat vous sont proposées :

PARTENAIRE FONDATEUR : 200 K€ par an pendant 5 ans et apport en capital de 250 K€ (mobilisable sur 5 ans) pour accéder à la gouvernance, piloter les orientations de la Fondation et l'ensemble de ses programmes et bénéficier de services exclusifs.

PARTENAIRE STRATÉGIQUE : 100 K€ par an pendant 3 ans pour participer à la gouvernance, soutenir et accéder à la majorité des programmes de la Fondation.

PARTENAIRE ASSOCIÉ : 50 K€ par an (20 K€ pour les PME) pour participer aux journées organisées par la Fondation et accéder à de l'information exclusive.

PARTENAIRE BIENFAITEUR : 15 K€ par an minimum pour soutenir un projet ciblé ou une chaire et accéder à l'information sur les activités de la Fondation.

*Dans la limite de 5 pour 1000 de votre chiffre d'affaires avec la possibilité de report sur 5 exercices.

L'impact de vos dons

Chaque donateur, particulier ou entreprise, sera tenu régulièrement au courant des réalisations effectuées et de l'avancée des projets en formation, recherche, innovation et prospective.

www.fondation-telecom.org
Contactez-nous au 01 45 81 81 74

info@fondation-telecom.org



Fondation TELECOM - 46 rue Barrault
75634 Paris cedex 13 France

Sous l'égide de la Fondation de France